

Hérouville-Saint-Clair, le 1 octobre 2025.

## **Intégration de la société DFC<sup>2</sup> au sein de LEGALLAIS (2 entreprises du GROUPE GRAND COMPTOIR)**

**La direction du GROUPE GRAND COMPTOIR annonce l'intégration de l'activité de DFC<sup>2</sup> et de ses salariés au sein de LEGALLAIS.**

La société DFC<sup>2</sup>, créée en 1990 et spécialisée dans la quincaillerie pour professionnels, a connu une croissance régionale, puis une acquisition par le GROUPE GRAND COMPTOIR en 2014. Les offres et spécificités DFC<sup>2</sup> sont conservées et l'intégration au sein de l'entreprise LEGALLAIS permet aux équipes DFC<sup>2</sup> d'accéder aux moyens de leur ambition.

En effet, elles accèdent ainsi à l'ensemble de l'offre produits LEGALLAIS ainsi qu'à ses outils et services (catalogue, site Internet, puissance logistique, etc.). Ceci accélèrera le développement du groupe en région Pays de la Loire au profit des professionnels du bâtiment. Fort de ses deux points de vente à Nantes et Angers, avec cette 2<sup>ème</sup> implantation commerciale à Nantes renforcée par un nouveau plateau commercial LEGALLAIS consolide un positionnement de leader dans la région.

Les connaissances et compétences techniques des équipes DFC<sup>2</sup> représentent des atouts importants. Nous sommes ainsi convaincus que cette intégration représente une opportunité de développement et de croissance pour LEGALLAIS.

LEGALLAIS dispose aujourd'hui de fondations solides, d'une dynamique de prise de parts de marché forte et d'un projet d'entreprise conquérant. Ceci nous permet de faire de ce projet d'intégration une opportunité importante pour développer nos activités sur les Pays de la Loire grâce au renforcement de nos équipes avec des salariés déjà formés aux métiers de la quincaillerie et un approfondissement de nos gammes de spécialistes.

Daniel Malouf  
directeur général LEGALLAIS



Guillaume Leroy  
directeur général DFC<sup>2</sup>

